

FEDERATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE  
LIGUE DU SPORT AUTOMOBILE D'Auvergne  
ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE ONDAINE



## **4<sup>ème</sup> RALLYE REGIONAL VMRS des NOIX de FIRMINY 11-12 septembre 2026**

Trophée HAFA 2026  
Challenge 2026 de l'ASA ONDAINE  
Challenge OPEL VMRS

**ASA ONDAINE - MAIRIE - 43210 BAS-EN-BASSET**

**Tél./fax 04 77 51 27 80**

**Tél. 07 67 96 64 46**

**Site : <https://asaondaine.fr/>**

**E-mail : [contact@asaondaine.fr](mailto:contact@asaondaine.fr)**

### **REGLEMENT PARTICULIER**

Ce règlement particulier complète le règlement standard et les conditions d'organisation communes des rallyes (Réglementation standard FFSA 2026) ainsi que les règles spécifiques des rallyes VMRS de la FFSA.

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1<sup>er</sup> des prescriptions générales édictées par la FFSA.

## INFORMATIONS

|                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Asa Organisatrice :                                                                                  | ASA Ondaine                                                                                                                                                                                                       |
| Nom du Rallye :                                                                                      | RALLYE REGIONAL VMRS des NOIX de FIRMINY                                                                                                                                                                          |
| Date :                                                                                               | 11 et 12 Septembre 2026                                                                                                                                                                                           |
| Niveau d'inscription ( <i>Régional, National, Inter.</i> ) :                                         | Régional                                                                                                                                                                                                          |
| Eligibilité :                                                                                        | Trophée Hafa 2026<br>Challenge Asa Ondaine 2026<br>Challenge OPEL VMRS                                                                                                                                            |
| Participation étrangère autorisée ?                                                                  | non                                                                                                                                                                                                               |
| Visa Ligue (date et numéro) :                                                                        | N° _____ du __/__/____                                                                                                                                                                                            |
| Permis d'organisation FFSA (date et numéro) :                                                        | N° _____ du __/__/____                                                                                                                                                                                            |
| <b>Personne désignée par l'ASA en contact avec la FFSA pour l'obtention du permis d'organisation</b> |                                                                                                                                                                                                                   |
| Nom :                                                                                                | <b>Mounier Nicolas</b>                                                                                                                                                                                            |
| Téléphone :                                                                                          | <b>0670559350</b>                                                                                                                                                                                                 |
| Mail :                                                                                               | <b>contact@asaondaine.fr</b>                                                                                                                                                                                      |
| <b>Comité d'Organisation</b>                                                                         |                                                                                                                                                                                                                   |
| Président :                                                                                          | Pascal Peronnet                                                                                                                                                                                                   |
| Membres :                                                                                            | Sonia MOUSSET, Sébastien BOURRAT, Joris BONCOMPAIN, Fabrice CHANTELAUZE, Jean-Paul CLOT, Patrice FAVERJON, André LAPALUS, Evelyne LAPALUS, Matthieu MACCOLINI, Nicolas MOUNIER, Robert VALLA, Jean-Louis VERDIER. |
| Secrétariat du Rallye, Adresse :                                                                     | ASA ONDAINE - BP135 - 42704 FIRMINY Cedex                                                                                                                                                                         |
| Téléphone :                                                                                          | 06 44 23 31 62 / 06 70 55 93 50 / 07 67 96 64 46                                                                                                                                                                  |
| Mail:                                                                                                | contact@asaondaine.fr                                                                                                                                                                                             |
| Permanence du Rallye :                                                                               | Au PC du rallye –Maison pour Tous                                                                                                                                                                                 |
| Lieu, date, horaire :                                                                                | Le vendredi 11 et le samedi 12 septembre <b>2026</b><br><b>Maison pour Tous</b> , Place de l'abattoir<br>42700 Firminy<br><b>Tél. 07 67 96 64 46</b>                                                              |
| <b>Organisateur technique</b>                                                                        |                                                                                                                                                                                                                   |
| Nom :                                                                                                | Asa Ondaine                                                                                                                                                                                                       |
| Adresse :                                                                                            | Impasse Berthail 42700 Fiminy                                                                                                                                                                                     |
| Téléphone :                                                                                          | 06 44 23 31 62                                                                                                                                                                                                    |
| Mail :                                                                                               | contact@asaondaine.fr                                                                                                                                                                                             |

|                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Parution du règlement                             | Mercredi 1er juillet 2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Ouverture des engagements                         | Mercredi 1er juillet 2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Clôture des engagements                           | Lundi 31 aout 2026 (cachet de la poste fait foi )                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Parution du carnet d'itinéraire                   | Mardi 01 septembre 2026<br>uniquement téléchargeable sur le site <a href="http://www.asaondaine.fr">www.asaondaine.fr</a>                                                                                                                                                                                                       |
| Distribution du Road-Book                         | uniquement téléchargeable sur le site <a href="http://www.asaondaine.fr">www.asaondaine.fr</a>                                                                                                                                                                                                                                  |
| Reconnaisances                                    | <b>Accueil Recos: Parking du Champs de Mars, (gare SNCF de Fiminy-42)</b><br>Samedi 05 septembre: de 9h00 à 18h00<br>Dimanche 06 septembre: de 9h00 à 18h00<br><b>Accueil Recos: PC Course (maison pour tous place de l'abattoir- Firminy)</b><br>Vendredi 11 Septembre: de 9h00 à 16h00<br>Les concurrents choisissent 1 date. |
| Vérifications administratives                     | Vendredi 11 septembre 2026, de 16h00 à 20h00<br>Maison pour Tous, Place de l'abattoir à Firminy (42)                                                                                                                                                                                                                            |
| Vérifications techniques                          | Vendredi 11 septembre 2026, de 16h15 à 20h15<br>Lieu: Garage Luzy, Rue Michel Rondet à Firminy (42)                                                                                                                                                                                                                             |
| Mise en place du parc de départ                   | Vendredi 11 septembre 2026, à 15h00<br>Parking du Champs de Mars, (gare SNCF de Fiminy-42)                                                                                                                                                                                                                                      |
| 1 <sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportif | Vendredi 11 septembre 2026, à 19h30<br>Maison pour Tous, Place de l'abattoir à Firminy (42)                                                                                                                                                                                                                                     |
| Publication des équipages admis au départ         | Vendredi 11 septembre 2026, à 22h30 au parc de départ.<br>Parking du Champs de Mars, (gare SNCF de Fiminy-42)                                                                                                                                                                                                                   |
| Publication des heures et ordres de départ        | Vendredi 11 septembre 2026, à 22h30 au parc de départ.<br>Parking du Champs de Mars, (gare SNCF de Fiminy-42)                                                                                                                                                                                                                   |
| Briefing des pilotes                              | Les équipages engagés auront un <b>briefing écrit</b> remis contre émargement à leur passage aux verifs administratives.<br><b>Briefing Oral Obligatoire:</b> au PC le vendredi 11 à 18h30                                                                                                                                      |
| Départ                                            | Samedi 12 septembre 2026, Départ 8h00 - 1 <sup>er</sup> VMRS                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Publication des résultats partiels                | Parking du Champs de Mars, (gare SNCF de Fiminy-42)<br>à l'entrée du parc concurrents (parc fermé), du 11 septembre à 15h00, au 12 septembre : fin du rallye.                                                                                                                                                                   |
| Arrivée                                           | Parking du Champs de Mars, (gare SNCF de Fiminy-42)<br>Samedi 12 septembre 2026, à 18h38 - 1 <sup>er</sup> VMRS                                                                                                                                                                                                                 |
| Publication des résultats                         | Au parc d'arrivée, au plus tard 30 minutes après l'entrée en Parc fermé du dernier concurrent<br>Parking du Champs de Mars, (gare SNCF de Fiminy-42)                                                                                                                                                                            |
| Remise des prix                                   | Samedi 12 septembre 2026, à l'issue de l'épreuve.<br>Parking du Champs de Mars, (gare SNCF de Fiminy-42)                                                                                                                                                                                                                        |

### 1.1– Officiels de l'Epreuve :

Idem rallye Régional de support

|                            |   |                    |            |
|----------------------------|---|--------------------|------------|
| Directeur de course        | : | M.Thierry DUPECHER | Lic. 3564  |
| Responsable technique VMRS | : | Dominique MONNIER  | Lic. 55260 |

L'ensemble des structures de sécurité et d'organisation mis en place pour le Rallye Régional moderne, ainsi que le parcours, font office pour le Rallye VMRS.

Tableau officiel d'affichage : Parking du Champs de Mars, (gare SNCF de Firminy-42), (parc fermé), du 11 septembre à 15h00, au 12 septembre : fin du rallye.

### 1.2P. ELIGIBILITE

Le Rallye Régional VMRS des NOIX de FIRMINY compte pour :

- Le Trophée HAFA 2026
- Le Challenge 2026 de l'ASA ONDAINE
- Le Challenge OPEL VMRS

### 1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés pourront consulter le site internet de l'ASA : <https://asaondaine.fr/>

Les équipages engagés recevront par mail, un accusé de réception d'engagement et une convocation (le mardi 08 septembre) pour les vérifications administratives qui auront lieu :

LE VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2026  
de 16h00 à 20h00 (précises): vérifications administratives  
MAISON POUR TOUS, 2 bis Place de l'Abattoir - **42700 FIRMINY**

**Le temps imparti entre les vérifications administratives et techniques sera de 15 Minutes.**

et de 16h15 à 20h15 (précises): vérifications techniques  
GARAGE LUZY - LES PLATANES, ZI du BAS MAS, 20 Rue Michel Rondet – **42700 FIRMINY**  
Une zone de déchargement est prévue au 21 rue de l'ondaine devant l'usine DOFIN  
( à 100M du Garage Luzy)

**Le temps imparti entre les vérifications techniques et le parc fermé sera de 20 Minutes.**

Parc fermé : Parking du Champs de Mars, (gare SNCF de Firminy-42)

Il est rappelé aux concurrents que le **jour et l'horaire de convocation fixés par l'organisation** sont à **RESPECTER IMPERATIVEMENT** pour le bon fonctionnement du rallye.

En cas de non respect, les pénalités financières pour retard seront appliquées (voir Prescriptions générales FFSA 2026, Article V: Vérifications).

**1.3.1 P.** Les documents suivants doivent être présentés aux vérifications administratives :

- permis de conduire
- carte grise de la voiture
- attestation d'assurance
- vignette de contrôle technique
- licences en cours de validité ou Titre de Participation.

**1.3.4P.** Un briefing oral aura lieu vendredi 11 septembre à 18h30, au PC COURSE:  
MAISON POUR TOUS, 2 bis Place de l'Abattoir - 42700 FIRMINY  
Un briefing écrit sera remis aux équipages aux vérifications administratives,  
contre émargement.

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

**2.1 P.** Toute voiture circulant en dehors de l'itinéraire du rallye (tel que prévu dans le road book) devra obligatoirement être remis en conformité avec le code de la route (plaques d'immatriculation visibles) et avec leur propre assurance notamment :

- En cas de sortie du parc fermé,
- En cas de problème dans une zone de régularité nécessitant un retour vers un parc d'assistance ou de regroupement en empruntant un autre itinéraire que celui du rallye.

## ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

### **3.1 P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS**

***En plus du bulletin d'engagement, une autorisation parentale sera fournie à l'organisateur pour les participants mineurs.***

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au 4<sup>ème</sup> Rallye régional VMRS des NOIX de FIRMINY, doit adresser la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée et accompagnée des droits d'engagements **avant le lundi 31 aout 2026 minuit**, (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**Nicolas MOUNIER - ASA Ondaine  
9 rue du Four à Chaux, 42510 BALBIGNY**

Chèque à l'ordre de l'**Asa Ondaine**

**Possibilité de paiement par virement**

**Banque:** Caisse d'Epargne Loire Drome Ardèche

**RIB:** 14265 00600 08784216532 73

**IBAN:** FR76 1426 5006 0008 7842 1653 273

**BIC:** CEPAFRPP426

Merci d'indiqué dans le libellé le nom de l'équipage et de l'épreuve

exemple: Mr X / Mr Y NOIX-VMRS

via la plateforme HELLO ASSO - ASA Ondaine

### **3.1.10P.**

Le nombre d'engagés est limité à 10 voitures VMRS (+120 MODERNES, 10 VHC, 20 VHRS), et pourra évoluer en fonction des engagements reçus pour les 4 rallyes sans dépasser le nombre de 160 voitures.

### **3.1.1.1 P - CONCURRENTS ADMIS**

**3.1.11.1 P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : **260 €**
- Sans la publicité facultative des organisateurs : **520 €**

Pour les équipages 100% ASA ONDAINE, les droits d'engagement sont fixés à **230 €**

Pour les équipages 50% ASA ONDAINE, les droits d'engagement sont fixés à **250 €**

Si l'un ou les deux membres de l'équipage ont officiés en tant que commissaire sur une épreuve FFSA en 2026, une remise de 10 €(ou 20€ pour 2) sera accordée sur le montant de l'engagement (justificatif à fournir : attestation de l'organisateur ayant reçu le commissaire sur son épreuve)

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement et COMPLETEMENT remplie.

### **3.2 P. EQUIPAGES**

**3.2.1 P.** Le départ ne sera autorisé qu'aux équipages exclusivement composés de 2 personnes.

\* Licences internationales routes (ICCA, ICCB, ICCCR, ICCDRO) et compétition à vitesse limitée (ICVL)

\* Licence nationale concurrent conducteur régularité (NCCR)

\* Licence régionale concurrent conducteur (RCC)

Titres de participation admis :

- TPRR(E) - Régional Régularité

**Pour toute demande de titre de participation, le demandeur devra effectuer la démarche en ligne avant l'épreuve sur le site <https://www.ffsa.org/> via son espace licencié.(en cas de difficulté : 06.70.55.93.50)**

### **3.3 P : ORDRE DE DEPART**

**3.3.1 P.** Le départ sera donné dans l'ordre des numéros de compétition, le plus petit partant en tête.

**3.3.2 P.** L'attribution de ces numéros se fera en respectant **la moyenne choisie dans le bulletin d'engagement** (Haute, Intermédiaire, Basse).

**3.3.3 P.** L'ordre de départ initial restera inchangé jusqu'à la fin du rallye.

**3.3.4 P** Le rallye VMRS partira **en premier suivi de l'épreuve VHRS et VHC**. Le rallye MODERNE clôturera l'ordre des départs.

## ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

### 4.1P. VOITURES AUTORISEES

Un Rallye Moderne de Régularité Sportive est ouvert aux catégories suivantes :

- LPRS - voitures de Grand Tourisme (GT) de série (à moteur thermique uniquement), conformes à la législation routière en France, construites après le 31 décembre 1996.
- LTRS - voitures de Tourisme de série (à moteur thermique uniquement), conformes à la législation routière en France, construites après le 31 décembre 1996.

L'organisateur pourra refuser d'admettre une voiture qui ne satisfait pas à l'esprit et à l'aspect de la catégorie donnée.

**4.2P.** Lors des zones de régularité, les membres de l'équipage doivent être équipés de casques adaptés à la pratique du sport automobile (minimum norme CE).

Le port de vêtement recouvrant entièrement les jambes est obligatoire. Les matières particulièrement inflammables (nylon...) sont prohibées, y compris pour les chaussures.

L'ajout de phares additionnels est autorisé. Ils doivent fonctionner à l'aide d'ampoules de la période d'origine et être strictement limités à un maximum de 4 phares par voiture.

Leur allumage/extinction devra se faire dans le respect des règles fixées par le Code de la Route. Les ampoules type Xénon, LED ou HID sont interdits.

**Un extincteur 2kg conforme aux normes devra être fixé solidement dans l'habitacle.** Un triangle de signalisation ainsi que 2 gilets fluorescents jaunes sont obligatoires.

### 4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera **UNIQUEMENT** autorisée dans le parc d'assistance situé :

**Secteur Gampille, « Zone Artisanale du Parc » et « Allée Isidoro Calandra » - 42490 Fraisses**

Plan en annexe du présent règlement

## ARTICLE 5P. PUBLICITE

Conforme au règlement particulier du Rallye Régional support.

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement particulier du Rallye Régional support.

**6.2.6P.** Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes :

- **Samedi 05 septembre 2026, de 9h00 à 18h00**
- **Dimanche 06 septembre 2026, de 9h00 à 18h00**
- **Vendredi 11 Septembre 2026, de 9h00 à 16h00**

Un seul passage sera effectué conformément à la réglementation standard des rallyes 2026. Des contrôles seront effectués pour le respect des jours de reconnaissances et le nombre de passages.

**L'accueil des équipages se fera :**

- samedi et dimanche, au parking du Champs de Mars (Gare de Firminy)**
- le vendredi, au pc Course (Maison pour tous- place de l'abattoir à firminy)**

Obligation d'apposer sur le pare-brise l'autocollant fourni par l'organisateur et de présenter le road-book à ce moment-là.

Le road-book est à télécharger sur le site [www.asaondaine.fr](http://www.asaondaine.fr) à partir du mardi 01 septembre 2026

## ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

Idem rallye Régional de support

Voir règlement standard des rallyes de régularité sportive 2026

## ARTICLE 8 P. RECLAMATION – APPEL

Aucune réclamation ne sera admise.

## ARTICLE 9 P. CLASSEMENTS

Le classement général sera fait pour chaque moyenne.

- Moyenne haute
- Moyenne intermédiaire
- Moyenne basse

A titre d'information le classement, toutes moyennes confondues, pourra être affiché à la fin du rallye.

En cas d'exæquo les concurrents seront départagés suivant :

- Le nombre de ZR remportées,
- Le meilleur résultat dans la 1ère ZR,
- Le meilleur résultat dans la 2ème ZR,
- etc.

Un classement, toutes moyennes confondues, des véhicules de marque Opel sera effectué. Le plus régulier sera désigné vainqueur du challenge OPEL VMRS.

## ARTICLE 10 P. PRIX et COUPES

Il n'y aura pas de dotation en prix. Tous les concurrents classés et présents au parc d'arrivée, le samedi 12 septembre 2026 à l'issue de l'épreuve, recevront une récompense au

**PODIUM D'ARRIVEE**  
parking du Champs de Mars  
Gare de Firminy